

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Pyrénées-Orientales

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
7	6	5

Date de la convocation
10/03/2024

Date d'affichage

Objet
Finances – Vote du budget principal de l'exercice 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Envoyé en préfecture le 26/03/2025
Reçu en préfecture le 26/03/2025
Publié le 26/03/2025
N° : 66480
ID : 066-216600015-20250324-2025004-DE

Séance du :

L'an deux mille vingt-cinq
Et le vingt-quatre mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur marc de BESOMBES-SINGLA, Maire

Présents : Marc de BESOMBES-SINGLA, Carles SARRAT, Thérèse BIDARD, François TUBERT, Stéphane DOUBIN,

Absent : Eddie LABORDE

Monsieur François TUBERT a été nommé secrétaire.

Délibération 2025-004

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2025

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte, à l'unanimité, le budget aux montants suivants :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES :

Réelles :

Chapitre 011 : Charges à caractère général : 75 018.67 €
Chapitre 012 : Charges personnelles et frais assimilés : 90 557.00 €
Chapitre 014 : Atténuations de produits : 1 400.00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 20 800.00 €
Chapitre 66 : Charges financières : 200.00 €
Total des dépenses réelles : 187 975.67 €

Ordre :

Chapitre 042 : Opération d'ordre entre sections : 2 000.00 €
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : 37 200.00 €
Total des dépenses d'ordre : 39 200.00 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 227 175.67 €

RECETTES :

Chapitre 73 : Impôts et taxes : 27 157.00 €
Chapitre 731 : Fiscalité locale : 25 500.00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations : 35 000 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 26 000.00 €
Chapitre 002 : Résultat reporté de 2023 : 113 518.67 €
TOTAL DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 227 175.67 €

Les dépenses et les recettes sont équilibrées en section de fonctionnement.

INVESTISSEMENT :

DEPENSES :

Chapitre 16 : Remboursement d'emprunt : 12 000.00 €

Chapitre 20 : Immobilisation incorporelle : 25 000.00 €
Chapitre 204 : Subvention d'équipement versée : 2 500.00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 54 142.19 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 96 642.19 €

RECETTES :

Réelles :

Chapitre 10 : dotation fonds divers : 31 645.33 €
Chapitre 001 : Solde d'exécution reporté de 2023 : 25 796.86 €
Total des recettes réelles : 57 442.19 €

Ordre :

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement : 34 445.21 €
Chapitre 040 : Opération d'ordre entre sections : 2000.00 €
Total des recettes d'ordre : 39 200.00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 96 642.19 €

Les dépenses et les recettes sont équilibrées en section d'investissement

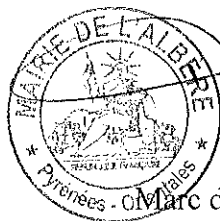
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

DE VERSER des subventions aux associations qui en ont fait la demande soit :

- Une subvention annuelle de trois cent cinquante euros (350 €) au Comité du Rosier d'Albère
- Une subvention annuelle de cent cinquante euros (150 €) à ASPAVAROM

DE DIRE que ces sommes sont d'ores et déjà prévues au Budget Primitif de l'exercice.

Le Maire,



M. Marc de BESOMBE-SINGLA

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-préfecture de CERET le et
Publication ou notification